



## 3 - ORGANISATION D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE

Kit de démarrage - 1<sup>ère</sup> association

L'assemblée générale constitutive est une réunion dont l'objet est de **constituer une nouvelle association**. Cette réunion s'avère nécessaire afin de fixer l'ensemble des règles de fonctionnement de l'association et d'en désigner les premiers dirigeants.

Elle consiste concrètement en **une assemblée des premiers membres adhérents**. Généralement, il s'agit des personnes physiques ou morales ayant pris la décision de créer l'association.

Il est souvent question de :

- Fixer les objectifs de l'association en création ;
- Définir une feuille de route des activités et des actions à mener ;
- Faire l'inventaire des moyens matériels et financiers qui seront mis en œuvre pour atteindre les objectifs de l'association ;
- Déterminer le montant des cotisations ;
- L'adoption du nom de l'association ;
- Le siège social de l'association ;
- La désignation des premiers membres du bureau exécutif et du conseil d'administration ;

La réunion commence avec **l'élection d'un président de séance** pour diriger la séance, ainsi qu'un secrétaire qui sera chargé de faire un compte-rendu de la réunion constitutive. Le président de la séance donne lecture de l'ordre du jour, et éventuellement, il fait la présentation des différentes actions qui ont déjà été posées par les fondateurs au nom de l'association.

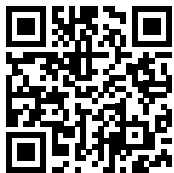
Après la présentation du président de la séance, les participants peuvent tour à tour prendre la parole pour débattre sur l'ensemble des points qui sont inscrits à l'ordre du jour.

À la fin de la réunion, le secrétaire doit :

- Faire un résumé de la séance ;
- Si possible, procéder à la lecture du procès-verbal ;
- Faire signer le PV par les participants.



Retrouver les fiches actualisées  
sur [associations.beauvais.fr](http://associations.beauvais.fr)



Exemple **Attention** : Il ne s'agit là que d'un **exemple**. La rédaction de la convocation doit être adaptée à chaque association en fonction de ses activités réelles et surtout de ses statuts.

## Convocation l'assemblée générale constitutive du . . . . . (date)

Lieu, date

Prénom NOM

Adresse

Code postal Ville

M. Mme

Adresse

Code postal Ville

Objet : Convocation à l'assemblée générale constitutive de l'association XXXX

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale constitutive de l'association dont la constitution est envisagée, qui aura lieu date à XX heures à (adresse Ville), pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du projet de constitution de l'association ;
- Présentation du projet de statuts ;
- Adoption des statuts ;
- Désignation des premiers membres du conseil d'administration et/ou du bureau ;
- Pouvoirs en vue des formalités de déclaration et de publication.

Votre présence à cette assemblée est nécessaire et, en cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir.

Vous trouverez ci-joints tous les éléments nécessaires à votre information :

- Un exemplaire du projet de statuts ;
- La liste des candidats au conseil ;

Les premiers membres du conseil nommés par l'assemblée générale constitutive seront convoqués à la première réunion de ce conseil, qui se tiendra à l'issue de cette assemblée, pour procéder à la désignation des membres du bureau : président, vice-président, trésorier et secrétaire.

Cordialement, avec mes salutations associatives.

Signature

*Prénom NOM*